

L'accueil des enfants de moins de 6 ans...

**... bientôt une réalité
sur notre territoire !**

Par délibération en date du 14 mars 2003, les conseillers communautaires des Côtes-en-Haye ont décidé, à l'unanimité, d'aménager un centre multi-accueil pour les enfants de moins de six ans.

Ce centre multi-accueil, qui devrait être opérationnel pour 2004, sera aménagé dans l'ancien presbytère mis à disposition par la commune de Manonville, et comportera :

- 15 places en crèche ;
- 10 places en halte-garderie.

Bien entendu, la Communauté de Communes n'aurait pas été en mesure de mener seule un tel projet, dont le coût estimatif prévisionnel s'élève à 334 549,36 euros pour les travaux, et 56 446,10 euros pour les aménagements en mobilier et matériel (chiffres indiqués hors TVA).

Le partenariat de la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle, grâce à la mise en place d'un Contrat Enfance, est prépondérant dans la réalisation de ce projet. Grâce à ce contrat, la CAF apporte son aide à deux niveaux :

- aide à l'investissement par une subvention de 250 000 euros ;
- aide au fonctionnement de la structure : remboursement des dépenses nouvelles en faveur de la petite enfance, y compris de la masse salariale pouvant aller jusqu'à 60 / 70 % (au prorata des ressortissants du régime général de la CAF), s'ajoutant aux prestations de service habituellement servies par la CAF pour l'ensemble des structures identiques à celle-ci.



Ouverture d'un centre multi-accueil à Manonville, dès 2004.

À noter aussi : l'aide de l'État qui accorde pour sa part, au titre de la Dotation de Développement Rural, une subvention de 62 797 euros.

Madame Nadine Morano, députée, a également obtenu une participation du Ministère de l'Intérieur, sur les fonds parlementaires, pour un montant de 10 000 euros.

La réponse du Conseil général n'est pas encore arrivée.

Le dossier est en cours, les maîtres d'œuvre contactés, et les appels d'offres seront lancés à la suite... Affaire à suivre !

Marie-José Fournier ■

ANSAUVILLE

DOMÈVRE-EN-HAYE

GROSROUVRES

HAMONVILLE

MANONVILLE

MARTINCOURT

MINORVILLE

NOVIANT-AUX-PRÉS

TREMBLE COURT



**Que fait-on
pour les jeunes ?**
p.2

**Les transports
dans les Côtes**
p.3

**Les déchets
ménagers**
p.4

Infos pratiques
p.4

Centre multi-accueil

La communauté de communes des Côtes-en-Haye, associée aux communes de Manoncourt-en-Woëvre et Avrainville au sein du contrat Enfance, permettra l'accueil des enfants du territoire.



Communauté de Communes
des Côtes-en-Haye

Deux structures en une seule :

crèche et halte-garderie

Le centre multi-accueil de Manonville ouvrira ses portes le 3 janvier 2005.

Les enfants de 0 à 6 ans y seront accueillis, soit en crèche (15 places), soit en halte-garderie (5 places).

LA CRÈCHE

Elle répond à un besoin de garde permanent à temps complet ou à temps partiel : en effet, la famille, en accord avec la directrice, définit elle-même ses besoins et souscrit avec la collectivité un contrat qui précise le nombre d'heures de garde souhaitées : la Caisse d'Allocations Familiales a souhaité aider à mettre en place des structures d'accueil extrêmement souples, répondant au plus près aux besoins exprimés.

12 enfants sont déjà inscrits au sein de cette structure.

LA HALTE-GARDERIE

Elle assure l'accueil occasionnel des enfants jusqu'à 6 ans, avant l'école, après l'école, ou en journée.

Une précision d'importance :

le contrat enfance souscrit avec la CAF prévoit également l'accueil d'urgence de tout enfant âgé de moins de six ans en cas d'événement imprévu, perturbant l'organisation familiale (maladie, accident, absence de la gardienne, etc.).

UN ÉQUIPEMENT SPÉCIALEMENT ADAPTÉ À CET ACCUEIL

Les enfants évolueront dans un cadre moderne et chaleureux, respectant strictement les normes de sécurité.

Grâce à une équipe pluridisciplinaire, ils bénéficieront d'activités très diverses, ludiques et éducatives.

Les parents pourront les y déposer en toute quiétude, les confiant à un personnel qualifié.

Une amplitude horaire assez large (7 h 15 – 18 h 45) permettra de pouvoir répondre à des besoins spécifiques. Le règlement est en cours de validation.



UN ÉQUIPEMENT À L'ÉCOUTE DES FAMILLES, INSÉRÉ DANS LA VIE SOCIALE DU TERRITOIRE

Le principe d'un dialogue ouvert et permanent avec les familles est inscrit dans le règlement. Une réunion d'information et d'échanges destinée aux parents sera organisée courant décembre.

Par ailleurs, des échanges réguliers auront lieu avec les écoles maternelles du secteur : ils sont prévus par le contrat enfance.

QUELLES MODALITÉS PRATIQUES ?

L'inscription des enfants est à faire par écrit auprès du secrétariat de la Communauté de Communes.

Cet équipement, financé essentiellement par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle, mais aussi par l'État, le Conseil général et des fonds parlementaires obtenus grâce à Nadine Morano, fonctionnera comme toutes les autres structures du département. À compter du 1^{er} janvier 2005, la CAF a mis en place la **Prestation de service**

unique, qui aide les familles à faire face aux frais de garde de leurs enfants (pour plus de renseignements à ce sujet, renseignez-vous auprès de votre Caisse d'Allocations Familiales).

QUEL ENCADREMENT ?

La directrice entrera en fonction dès le 1^{er} décembre 2004 afin d'effectuer les différentes tâches administratives nécessaires.

Il s'agit de Madame **Sandrine Morcel**, domiciliée depuis peu à Noviant-aux-Prés.

Maman d'une petite fille, elle est infirmière-puéricultrice, titulaire de la fonction publique hospitalière, et travaille depuis trois ans dans un hôpital pour enfants.

Les autres postes seront créés à partir du 1^{er} janvier 2005. La directrice participera au recrutement de l'équipe qui la secondera.

L'inauguration aura lieu officiellement fin décembre, partenaires financiers et usagers potentiels y seront bien entendu conviés.

La Clé des Champs



Depuis son ouverture en janvier 2005, le **Centre Multi Accueil de Manonville** a vu son taux de fréquentation croître sans cesse. Pour information, pas moins de 130 petites têtes blondes (et brunes !) ont déjà pu s'épanouir à la Clé des Champs ! Aujourd'hui, la directrice se voit contrainte d'inscrire des enfants sur liste d'attente. L'équipe d'encadrement a également dû être renforcée. Actuellement, elle comprend une infirmière puéricultrice (la directrice), une éducatrice jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture (dont 1 à mi-temps), 3 personnes ayant un CAP petite enfance (dont une à mi-temps), 1 assistante maternelle, ainsi qu'un agent d'entretien.

La directrice, Sandrine Morcel, tient à remercier le personnel d'être aussi impliqué dans la vie de la structure et de contribuer à ce que les enfants et les parents s'y sentent en confiance.

Rappelons que le CMA est à la fois une crèche et une halte garderie, c'est-à-dire qu'il accueille les enfants, en fonction des besoins exprimés par les parents, régulièrement ou occasionnellement. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45. Pour plus d'informations, vous pouvez appeler directement Mme Morcel au 03.83.49.01.33.



Le centre multi accueil "la Clé des Champs"

57 rue Saint Laurent à MANONVILLE

Comme nous l'avions mentionné dans le précédent numéro de l'Infos des Côtes, la crèche halte-garderie de Manonville « tourne à plein régime ». Pour pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'inscriptions, la capacité d'accueil est passée, après autorisation de Monsieur le Président du Conseil Général de Meurthe et Moselle et de la CAF, de 20 à 25 places. Par ailleurs, la Communauté de Communes des Trois Vallées nous a proposé un partenariat, afin de réserver 5 places pour les enfants de son territoire.

Le Contrat Enfance de la Caisse d'Allocations Familiales réunissant la CCCHaye et les communes d'Avrainville et de Manoncourt en Woèvre s'est terminé le 31.12.2008. Ce contrat prenait en charge une partie du coût résiduel du fonctionnement du CMA. Rendez vous est d'ores et déjà pris avec la CAF pour la signature d'un nouveau contrat « enfance jeunesse ».

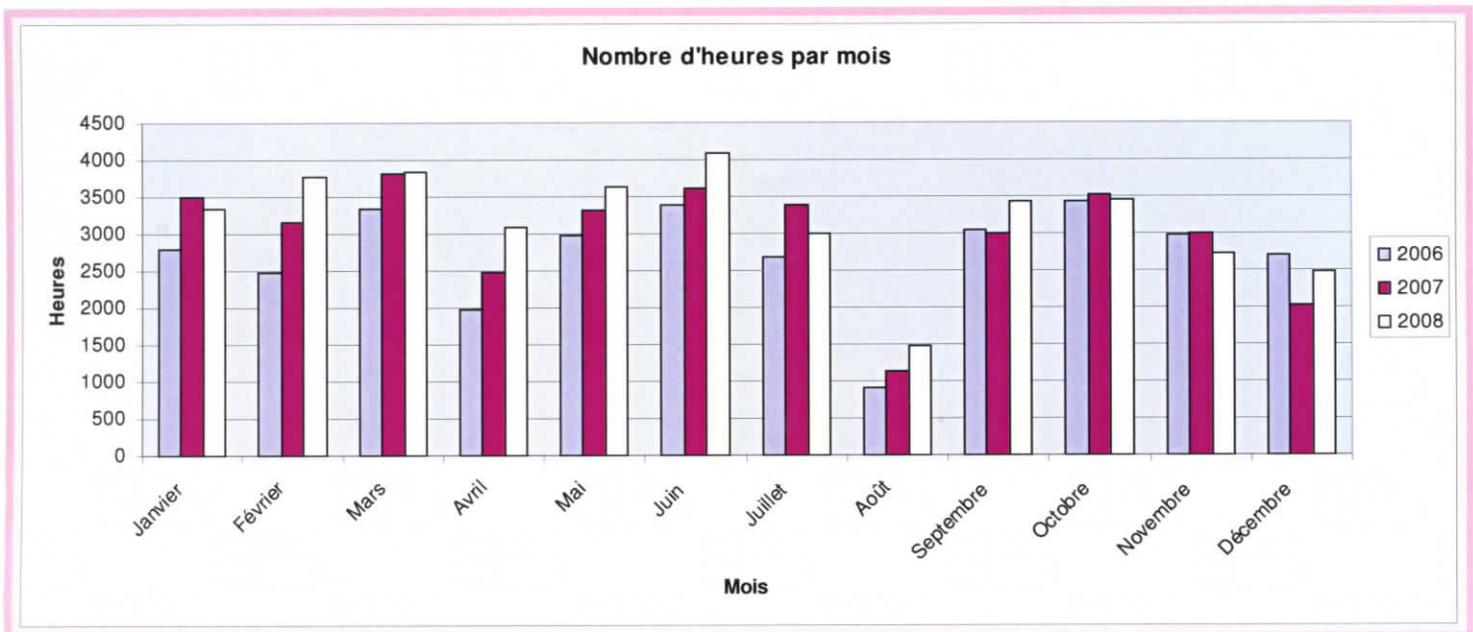
Récemment, la CCCHaye a fait l'acquisition, avec l'aide de la CAF et du Conseil Général, de nouveaux jeux d'extérieur pour le plus grand bonheur des petits. Les parents se disent enchantés par les diverses activités proposées par l'équipe d'encadrement :



bricolage sur des thèmes variés et d'actualité (confection de masques pour le Carnaval et Halloween, de guirlandes pour Noël, chasse aux œufs à Pâques,.....), réalisation de gâteaux pour les goûters d'anniversaire, activités sportives sur les jeux d'extérieur, ballades dans le village par petits groupes.



Voici le nombre d'heures de garde, effectuées au cours des années 2006, 2007 et 2008.



Total 2006 : 32 709 heures

Total 2007 : 35 961 heures

Total 2008 : 38 310 heures

Pour toute information ou inscription, appelez Madame Morcel, directrice du CMA, tél/fax : 03.83.49.01.33, mail : cmamanonville@orange.fr

Agir pour les petits...



La clé des Champs



Partenariat avec la CC3V : compte tenu du nombre de demandes d'inscriptions toujours croissant, la CC3Vallées a souhaité établir une convention avec la CCCHaye pour la réservation de 5 places au centre multi accueil de Manonville.

Bonne note pour le CMA! en novembre dernier, nous avons eu un contrôle très rigoureux et très complet de la CAF ; résultat : établissement et dossiers administratifs et financiers très bien tenus.

CESU : vous étiez plusieurs à souhaiter bénéficier de ce mode de paiement. Depuis mars 2009, il vous est possible de régler vos factures de garde de vos enfants avec les chèques emploi service (CESU).

Grippe A : la directrice a mis en place toutes les mesures de sécurité supplémentaires et nécessaires afin d'éviter toute contamination au sein de l'établissement.



La Clé des Champs

L'Accueil au sens large !

Le CMA confirme en 2011 toute sa disponibilité et sa créativité, avec un nombre d'heures de garde toujours croissant (50 000 heures de garde, accueil régulier et halte garderie confondus). C'est avec un enthousiasme toujours intact que notre directrice et son équipe d'encadrement sont régulièrement à la recherche de nouvelles expériences enrichissantes pour les enfants : activités, accueil ou bien être.

Chacun(e) reste à l'écoute de l'autre et tout est régulièrement remis en question afin d'améliorer sans cesse la qualité d'accueil des tout petits.



Un point d'honneur est mis sur toutes ces petites fêtes qui marquent les saisons et permettent ainsi une grande complicité entre le personnel du CMA et les parents des enfants, dans un climat de confiance mutuel très apprécié.